

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication
École des sciences politiques et sociales (PSAD)**

Comment le mode de scrutin transforme la volonté populaire

Le scrutin de liste en Belgique

Auteur : Eric de Saint-Hubert
Promoteur(s) : Benoît Rihoux
Lecteur(s) :
Année académique 2018-2019
Master 60 en sciences politiques

Avant-propos

Je tiens à remercier mon promoteur, Benoît Rihoux, pour son soutien dès le début de l'élaboration de ce travail de fin d'études.

Déclaration de déontologie

« Je déclare sur l'honneur que ce TFE a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur.

Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au **Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses** et savoir que le plagiat constitue une faute grave. »

Contenu

1	Introduction.....	6
1.1	Contexte de la recherche.....	6
1.2	Questionnement	7
1.3	Approche proposée pour y répondre	8
1.3.1	Analyse des résultats électoraux pour s'assurer de l'existence du score personnel	8
1.3.2	Sondage pour repérer candidats bloquants et entretiens pour comprendre l'électeur	8
1.4	Présentation de la structure du travail : blocs conceptuels	8
2	Cadre d'analyse.....	9
2.1	Revue de la littérature	9
2.1.1	Les usages contemporains du vote (Perrineau, 2007)	9
2.1.2	Vote protestataire	10
2.1.3	Personnalisation de la politique.....	11
2.2	Concepts et théories utilisées pour répondre à la question de recherche.....	13
2.2.1	Modèle sociologique	13
2.2.2	Modèle psychosociologique	13
2.2.3	Modèle économique	14
2.2.4	Modèle de proximité	15
2.2.5	Modèle de proximité avec actualisation (Merrill & Grofman, 1998)	15
2.2.6	Modèle directionnel.....	15
2.2.7	Usage de ces modèles dans le cadre de la question de recherche	15
2.3	Hypothèse	16
3	Analyse des données	18
3.1	Démarche initiale.....	19
3.1.1	Construction du plan d'étude initial	19
3.1.2	Analyse des résultats électoraux pour s'assurer de l'existence d'un score personnel	19
3.1.3	Sondage pour repérer les candidats bloquants ainsi que les communes où ils se présentent	21
3.1.4	Entretiens pour comprendre le comportement de l'électeur	24
3.2	Démarche alternative	24
3.2.1	Construction d'un plan d'étude alternatif.....	25

3.2.2	Résultats électoraux.....	25
3.2.3	Sondage pour détecter les candidats bloquants	25
3.2.4	Questionnaire hybride pour comprendre les motivations de l'électeur.....	25
3.2.5	Déroulement de l'enquête	27
4	Conclusion	29
4.1	Questionnement	29
4.2	Résultats comparés des 2 démarches	29
4.2.1	Résultat de la démarche alternative sur base du questionnaire hybride	29
4.2.2	Résultat de la démarche initiale sur base du sondage	32
4.3	Limites de la démarche	33
4.3.1	Difficulté à rencontrer l'électeur négatif	33
4.3.2	Difficulté pour l'électeur négatif de se reconnaître comme tel	33
4.3.3	Lien avec les caractéristiques du mode de scrutin (vote obligatoire, scrutin de liste)	34
4.4	Moyens à mettre en œuvre pour cerner le vote négatif	35
4.4.1	Construction d'un plan d'étude pour aller plus loin.....	35
4.4.2	Augmenter la représentativité de l'échantillon	36
4.4.3	Sondage : davantage de questions	37
4.4.4	Entretiens : davantage de questions	38
4.4.5	Création d'un panel	38
5	Bibliographie.....	40
6	Annexe : entretien prévu dans le cadre de la démarche initiale.....	42

1 Introduction

1.1 Contexte de la recherche

Les élections communales et provinciales viennent de se dérouler en Belgique et les résultats invitent à réfléchir sur le mode de scrutin qui est d'application à tous les niveaux de pouvoir en Belgique : le scrutin de liste.

Il y a beaucoup d'études sur la conversion du nombre de voix obtenues par une liste en nombre de sièges mais il y en a peu ou pas sur l'impact de la présence ou l'absence des candidats sur le résultat global de la liste en nombre de voix.

Les scores personnels des candidats sont difficiles à interpréter, ne fût-ce que parce que l'électeur a la possibilité de voter pour plusieurs candidats figurant sur une même liste et que les candidats reçoivent alors globalement (à l'échelle du pays) un nombre de voix qui est un multiple énorme du nombre d'électeurs.

Derrière le fait que le nombre de voix reçues par les candidats est énorme en comparaison du nombre d'électeurs, se profile quelque chose de plus troublant : certaines listes reculent alors que certains de leurs candidats voient leur score personnel augmenter. L'arbre cache la forêt : le candidat est trop près de l'arbre quelconque que constitue son score personnel et il ne voit plus la forêt qui est le résultat global de la liste (et qui n'est en aucun cas la somme des scores personnels).

Certains électeurs votent pour une liste où figure le candidat pour lequel ils veulent voter et on peut imaginer que certains (peut-être les mêmes) refusent de voter pour une liste à cause de la présence d'un candidat auquel ils sont « allergiques ». Ce double phénomène d'attraction / répulsion n'est mesuré nulle part car ce que le scrutin mesure, c'est un score de notoriété au sein d'une liste et non l'impact d'une candidature sur le résultat global de la liste. Le scrutin transforme l'attraction / répulsion en scores individuels tous positifs. La volonté populaire est donc traduite et la réalité sociale est réduite (des nombres positifs et négatifs deviennent des nombres positifs).

La question n'est pas anodine au vu de l'érosion des résultats des partis traditionnels. Cette érosion est considérée par les acteurs politiques comme une fatalité sur laquelle ils n'ont aucune prise et donc à laquelle ils ne s'intéressent pas.

Il y a peut-être un problème de cécité mais il y a sûrement un problème d'appréhension du phénomène qui n'est mesuré nulle part et qui n'est pas facile à mesurer même si la volonté de le faire existait.

Le travail sur une facette du scrutin de liste peut être vu dans une perspective plus large qui est celle de la construction de la légitimité dans l'espace public :

- Les conseillers communaux sont élus, à concurrence du nombre de sièges obtenus par la liste sur laquelle ils figurent, en fonction de leur score personnel
- Les échevins sont choisis par la majorité mise en place suite aux élections mais le score personnel qu'ils ont obtenu leur permet de soutenir leurs prétentions
- En région wallonne est désigné de plein droit bourgmestre le candidat qui a obtenu le plus de voix de préférence (sans prendre en considération l'effet dévolutif de la case de tête) sur la liste qui a obtenu le plus de voix parmi les groupes politiques qui sont parties au pacte de majorité¹.

1.2 Questionnement

Comment le scrutin de liste traduit-il la volonté populaire en scores individuels ? Derrière cette question, qui est la question de recherche, s'en cachent d'autres :

- Les candidatures ont-elles un impact sur le résultat de la liste ?
- Vote-t-on pour ou contre un candidat / parti ou les deux types de comportement électoral coexistent-ils ?
- Le scrutin de liste affecte-t-il la légitimité dans l'espace public là où la présence d'un candidat ayant récolté de nombreuses voix de préférence a un impact négatif sur le résultat de sa liste ?

¹ CDLD, art. L1123-4, par. 1er. (mais la règle a changé pour les communes germanophones où le bourgmestre est proposé via le projet de pacte de majorité).

1.3 Approche proposée pour y répondre

1.3.1 Analyse des résultats électoraux pour s'assurer de l'existence du score personnel

Au niveau de la population de la région wallonne, une comparaison entre les résultats communaux et provinciaux du 14 octobre 2018 (dans 3 grandes villes où la commune et le canton se confondent) vérifiera les limites de l'identité partisane en ayant à l'esprit que les 2 électorats ne sont pas identiques et que les chiffres globaux résultent de mouvements en sens divers. L'écart entre les résultats aux deux types de scrutin est difficile voire impossible à interpréter car c'est l'effet net entre attraction et répulsion et, de plus, l'attraction se confond-elle sans doute en tout ou en partie avec le clientélisme. L'écart positif pour le parti au pouvoir se traduit par un écart négatif pour le parti d'opposition sans que l'on puisse parler de désaveu dans le second cas.

1.3.2 Sondage pour repérer candidats bloquants et entretiens pour comprendre l'électeur

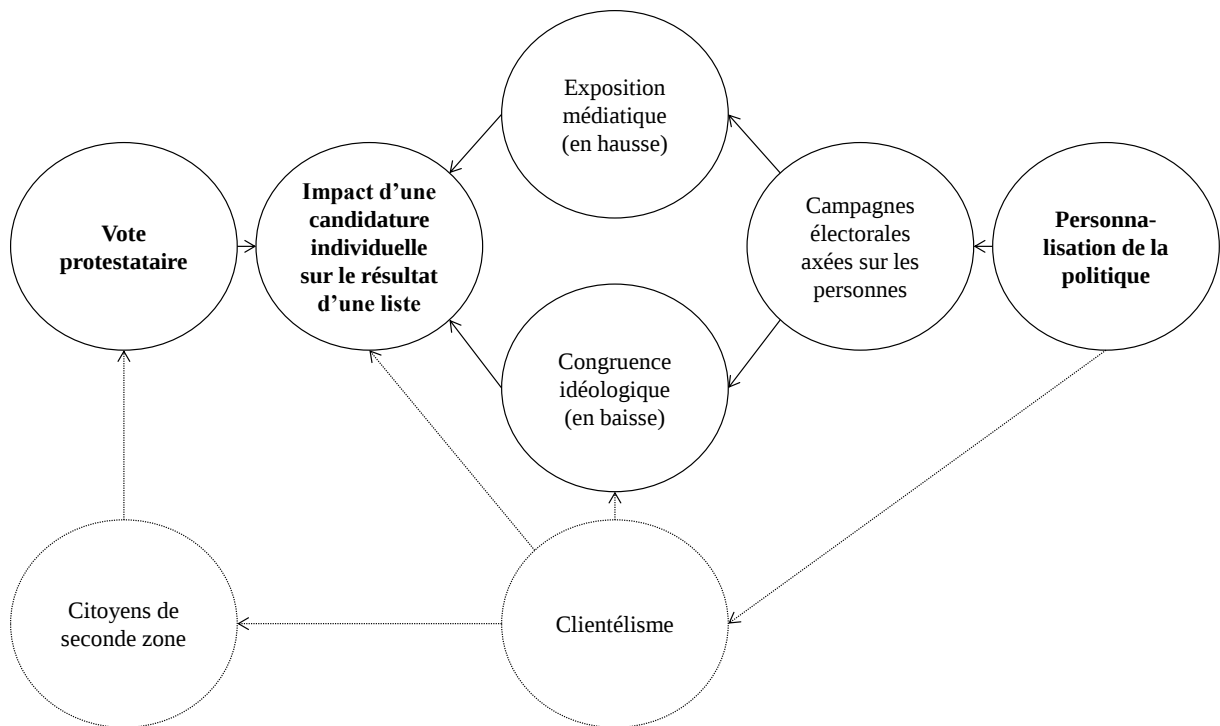
Au niveau d'un échantillon (étudiants de la section PSAD), un sondage d'abord et des entretiens semi-directifs ensuite permettront de comprendre le comportement électoral à la lueur des différents modèles (cf. infra); il s'intéressera :

- au fait que les élèves ont voté pour des partis différents à la province et à la commune
- aux raisons pour lesquels les élèves votent ou ne votent pour une liste au scrutin communal.

1.4 Présentation de la structure du travail : blocs conceptuels

La question de recherche se trouve au confluent de 2 sous-thématiques : le vote protestataire et la personnalisation de la politique. Le vote protestataire voit l'électeur ne pas voter pour le parti dont il est proche ; la personnalisation de la politique voit les partis mettre leurs candidats en avant lors des élections.

En pointillé figurent des concepts qui seront peut-être abordés à un stade ultérieur de la recherche.



2 Cadre d'analyse

2.1 Revue de la littérature

2.1.1 Les usages contemporains du vote (Perrineau, 2007)

L'article de Pascal Perrineau paru dans le numéro spécial « Voter » de la revue « Pouvoirs » éditée par les éditions du Seuil saisit l'acte de vote dans toutes ses dimensions. Voici celles en lien avec la problématique.

Le vote saisi par la contre-démocratie : l'électeur protestataire vote « contre »; c'est l'expression sociale de la défiance qui coexiste avec l'expression de la confiance dans les institutions et brouille alors les cartes.

Le vote protestataire : malaise social et malaise politique engendrent un vote hostile au politique. Quatre composantes de la population sont concernées au premier chef : les gens menacés par la mondialisation, les exclus, les personnes peu socialisées et les citoyens mécontents du fonctionnement des institutions.

Le vote protestataire représente une part croissante de l'électorat en France. Les partis de gouvernement voient leurs résultats grignotés par l'abstentionnisme et /ou par la percée de partis peu soucieux de gouverner.

Vers un vote de désélection. Selon Pierre Rosanvallon, la démocratie de la défiance (Rosanvallon, 2008) s'exprime dans 3 figures : le peuple-surveillant à l'affût des dérives du régime, le peuple-véto hostile à toute réforme, le peuple-juge qui attend des tribunaux ce que lui refusent les élections. Il s'agit ici d'éliminer et non plus de sélectionner. C'est ainsi que, depuis 1980, les majorités sont rarement reconduites dans les pays démocratiques.

Perrineau mentionne un sondage CSA fait à l'occasion de l'élection présidentielle de 2002 qui a donné les motivations du vote au premier tour et les pourcentages de votants y afférents :

- **30%** votent contre un candidat
- 28% votent en faveur d'un projet
- 20% s'attachent à un candidat
- 8% votent sur base d'un bilan.

Les chiffres du second tour sont plus parlants car le duel opposait le président sortant à Jean-Marie Le Pen qui était alors une figure emblématique du vote protestataire :

- **47%** votent contre l'autre candidat
- 33% votent sur base d'un programme
- 26% votent en fonction de la personnalité des candidats
- 12% votent en fonction de la campagne des candidats.

2.1.2 Vote protestataire

2.1.2.1 La mutation du vote protestataire : partis tribuniciens, partis de gouvernement et sentiment antiparti (Gispert & Nicolas, 2006)

La longévité du vote protestataire en France est considérée comme une réussite électorale des partis qui recueillent les suffrages protestataires. Pour Cyril Gispert et Fabien Nicolas, il s'agit d'un épiphénomène du sentiment antiparti. En France, il y a d'une part les partis qui jouent le jeu parlementaire et, d'autre part, l'extrême-gauche et l'extrême-droite qui bénéficient des voix de ceux qui le refusent. Ce sont donc les partis bénéficiaires du vote protestataire qui

sont ici l'objet de l'étude. Pour les auteurs, c'est le fonctionnement des institutions et non la personnalité des candidats qui explique le vote protestataire.

2.1.2.2 Géographie des comportements électoraux protestataires en Wallonie : une approche infra-communale à Charleroi et à Mons (Pion, 2009)

L'intérêt de l'article du géographe Geoffrey Pion porte sur plusieurs choses :

- Les votes extrémistes de droite et le non-vote sont considérés ensemble comme le vote de rejet
- Mons et Charleroi sont en 2006 deux bastions du vote protestataire (abstention, vote blanc et nul et extrême droite) avec respectivement 29% et 36%
- Enfin, les cantons de Mons et Charleroi se confondent avec la commune éponyme, ce qui permettra de comparer scores communaux et provinciaux des partis pour mesurer l'influence des candidatures sur le seul score communal.

2.1.2.3 The subjective cognitive and affective map of extreme right voters: using open-ended questions in exit polls (Swyngedouw, 2001)

L'article s'intéresse aux motivations des électeurs flamands lors du scrutin législatif de 1995. Il montre la diversité des motivations, le fait qu'elles coexistent et qu'elles varient suivant le parti choisi. De plus, l'auteur mentionne le rôle du clientélisme et il explique alors le vote négatif qui est dirigé contre le parti non choisi sans tenir compte des caractéristiques du parti choisi (alors que l'électeur en tient compte dans le cas d'un vote stratégique).

2.1.3 Personnalisation de la politique

2.1.3.1 Candidate centred campaigning in a party centred context: the case of Belgium (De Winter & Baudewyns, 2015)

La manière dont les candidats à la Chambre des représentants font campagne diffère d'un parti à l'autre et d'un candidat à l'autre. Peu d'élus le sont sur base des voix de préférence. Lieven De Winter et Pierre Baudewyns s'interrogent sur les motifs pour lesquels les candidats figurant sur une liste mènent des campagnes personnelles. Ils concluent à l'impact de plusieurs facteurs en faveur de ce type de campagne :

- la taille de la circonscription électorale (si elle compte jusqu'à 12 sièges, seuil à partir duquel la personnalisation décroît),
- l'importance du parti sur la liste duquel figurent les candidats,
- le souci d'être élu quand le candidat occupe une place de combat,
- l'expérience du parti en matière d'élections,
- le fait de figurer sur la liste d'un parti où les candidats sont invités à se mettre en avant.

2.1.3.2 The personalization of politics in Western democracies: causes and consequences on leader-follower relationships (Garzia, 2011)

L'article de Diego Garzia étudie le rôle changeant des dirigeants dans les pays démocratiques en jetant un pont entre théorie du leadership et science politique. Selon lui, la personnalisation de la politique augmente les attentes de l'électorat vis-à-vis de ses dirigeants. L'étude s'attache aux raisons qui peuvent améliorer ou limiter le rôle des figures de proue du parti sur les résultats de ce parti ainsi qu'aux conditions dans lesquelles la personnalité des candidats importe :

- L'opinion publique : si on ne l'a pas avec soi, la marge de manœuvre est réduite
- Une situation de crise peut permettre l'émergence d'un grand leader
- Les résultats des différentes factions sont dans un mouchoir de poche
- Le lien aux partis est faible.

2.1.3.3 Demoted leaders and exiled candidates: disentangling party and person in the voter's mind (van Holsteyn & Andeweg, 2010)

L'article de Joop van Holsteyn et Rudy Andeweg étudie le lien entre appréciation du parti et appréciation des candidats en simulant le vote soit en mettant le candidat en bas de la liste soit en le proposant sur une autre liste que la sienne. Leur enquête (qui se déroule aux Pays-Bas) montre que la plupart des électeurs sont attachés à leur parti et seule une minorité met les candidats au-dessus du parti au moment de voter.

Par contre, la personnalisation est plus importante pour les figures de proue des partis populistes et les candidats ont davantage d'importance aux yeux de trois catégories

d'électeurs peu au fait de la chose politique, moins instruits ou sans attache partisane.

2.1.3.4 La relation entre le mode de sélection des candidats et la congruence idéologique entre masses et élites (De Winter, Baudewyns, Vandeleene, & Meulewaeter, 2017)

L'article explique la congruence idéologique entre masses et élites avant d'étudier le lien entre cette congruence et le mode de sélection des candidats et de le tester empiriquement sur 2 dimensions.

2.1.3.5 Comment existe-t-on en politique ? (Rocard, 2006)

Dans cet article, Michel Rocard qui fût un praticien de la politique évoque l'exposition aux médias contemporains et ses dangers pour le candidat.

2.2 Concepts et théories utilisées pour répondre à la question de recherche

Plusieurs modèles ont été élaborés pour comprendre comment vote l'électeur. Ils ne s'excluent pas mais ils coexistent dans le chef du corps électoral.

2.2.1 Modèle sociologique

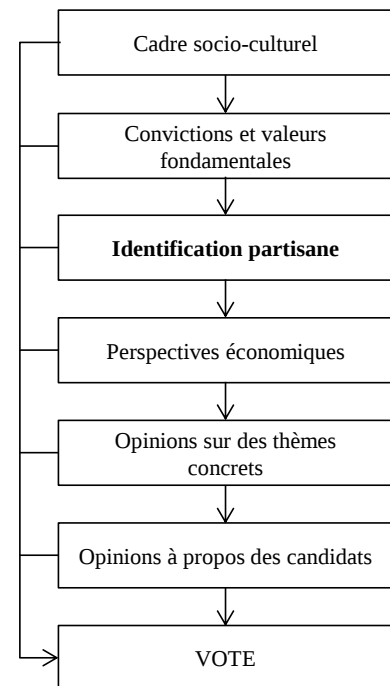
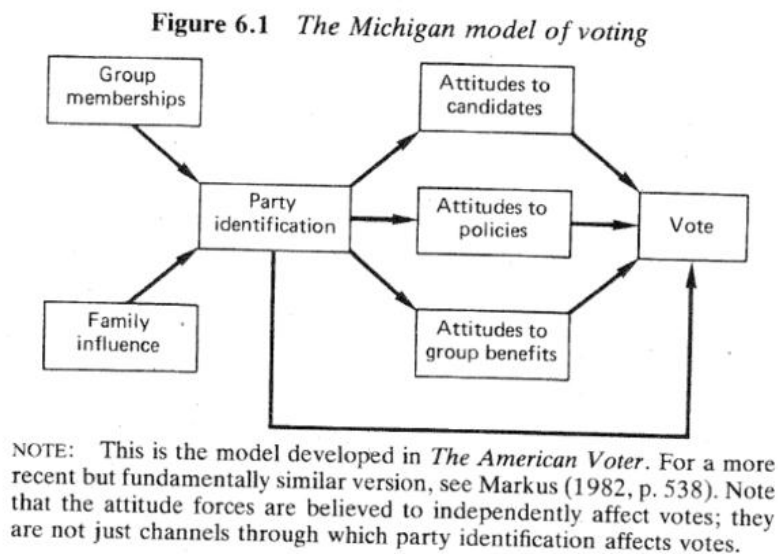
Selon le modèle sociologique, l'électeur vote en fonction de sa position sociale. Dans cette perspective, il n'y a pas vraiment de choix électoral : « on pense politiquement comme on est socialement » (Lazarsfeld, Berelson, & Gaudet, 1944). L'importance est donnée à la socialisation primaire (qui se fait pendant l'enfance et l'adolescence et sur laquelle se construisent la personnalité et l'identité sociale de la personne). Cette approche explique difficilement la volatilité électorale là où l'électorat change peu.

2.2.2 Modèle psychosociologique

Selon le modèle psychosociologique, l'électeur vote pour le candidat qui appartient au parti auquel il s'identifie. C'est le modèle de l'identification partisane et l'identification à un parti dépend de 2 caractéristiques de l'électeur : la socialisation primaire et l'appartenance à un

groupe (modèle de Michigan illustré ci-dessous) (Miller, Campbell, & Converse, 1964). En découlent son attitude à l'égard des partis et celle à l'égard des candidats.

L'identification à un parti est souvent héritée et elle se renforce avec le temps car elle évite de faire face à la masse et la complexité de l'information. Il est question ici d'*attachement* et de *loyauté*.



Un autre modèle psychosociologique est l'*entonnoir de causalité* (Miller, 1996) qui tient compte de l'interaction entre variables et de la place de ces variables sur un axe temporel. La figure de droite les situe dans une perspective temporelle (du moment le plus éloigné à celui le plus proche du vote); c'est le modèle utilisé par l'équipe interuniversitaire qui a étudié le comportement électoral des Belges lors du scrutin communal de 2012 (Pilet, Dassonneville, Hooghe, & Marien, 2014).

2.2.3 Modèle économique

Le modèle économique se base sur 3 postulats : l'électeur est égoïste, il est subjectif et il est rationnel. Supposé rationnel, l'électeur vote en fonction de son intérêt mesuré comme l'écart entre des coûts et des bénéfices. Il envisage son vote au vu des coûts et des bénéfices qu'il escompte des différentes options que sont pour lui les programmes des partis (et les accents donnés à ces programmes par les candidats). Il est question ici d'*intérêt*.

2.2.4 Modèle de proximité

Selon le modèle de proximité, l'électeur vote pour le parti ou pour le candidat dont les idées sont les plus proches des siennes. Cette proximité peut être perçue soit à partir des positions déclarées et des programmes pour le futur soit sur base d'un bilan que l'électeur fait du passé.

2.2.5 Modèle de proximité avec actualisation (Merrill & Grofman, 1998)

Samuel Merrill et Bernard Grofman pensent que l'électeur procède à une « actualisation » des propos des partis et des candidats en les affectant d'un coefficient calculé en divisant ce qu'ils font par ce qu'ils promettent (c'est évidemment une vue de l'esprit). Cette actualisation frappe les partis ayant été au pouvoir et les candidats qui ont peut-être fait imprudemment des effets d'annonces quand ils occupaient des fonctions exécutives.

2.2.6 Modèle directionnel

Les électeurs perçoivent difficilement les positions des partis et des candidats sur les grands enjeux des élections. Par contre, ils perçoivent des *signaux* qui leur indiquent dans quelle direction vont les partis et les candidats.

2.2.7 Usage de ces modèles dans le cadre de la question de recherche

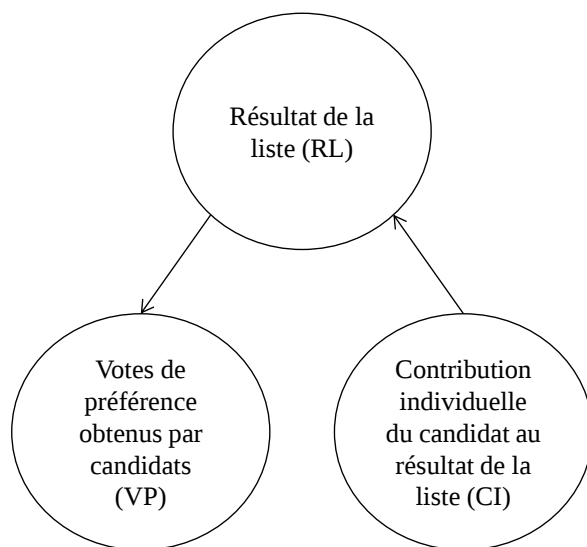
Dans tous les modèles, il est indifféremment question de candidats ou de partis alors que la question de recherche dissocie les deux pour mesurer l'apport personnel des uns aux résultats globaux des autres. André Siegfried résume sobrement la question dans l'introduction qu'il a rédigée pour le livre « L'influence des systèmes électoraux sur la vie politique » : « il est donc essentiel de savoir si l'élection porte sur des personnes ou sur des abstractions » (Duverger, Goguel, & Siegfried, 1950).

Comme l'ont montré Joop van Holsteyn et Rudy Anderweg (van Holsteyn & Andeweg, 2010), l'électeur est attaché d'abord à son parti. Cependant, la mise en avant de certains candidats (personnalisation de la politique) peut brouiller l'image du parti ou de la liste s'il n'y a pas congruence idéologique entre candidats figurant sur la liste et électeurs du parti qui la

présente.

2.3 Hypothèse

Hypothèse : la présence individuelle d'un candidat sur une liste contribue partiellement au résultat de la liste et cette contribution qui peut être positive, neutre ou négative ne se confond pas avec le nombre de votes de préférence reçus.



Le résultat de la liste est lié partiellement aux candidatures. En effet, l'identification partisane limite le rôle des candidats mais elle est elle-même contrainte par certains phénomènes dont le clientélisme.

La contribution du candidat peut être positive, neutre ou négative. Si ce vote négatif existe, il existe dans tous les pays démocratiques et quel que soit le mode de scrutin mais il est sans

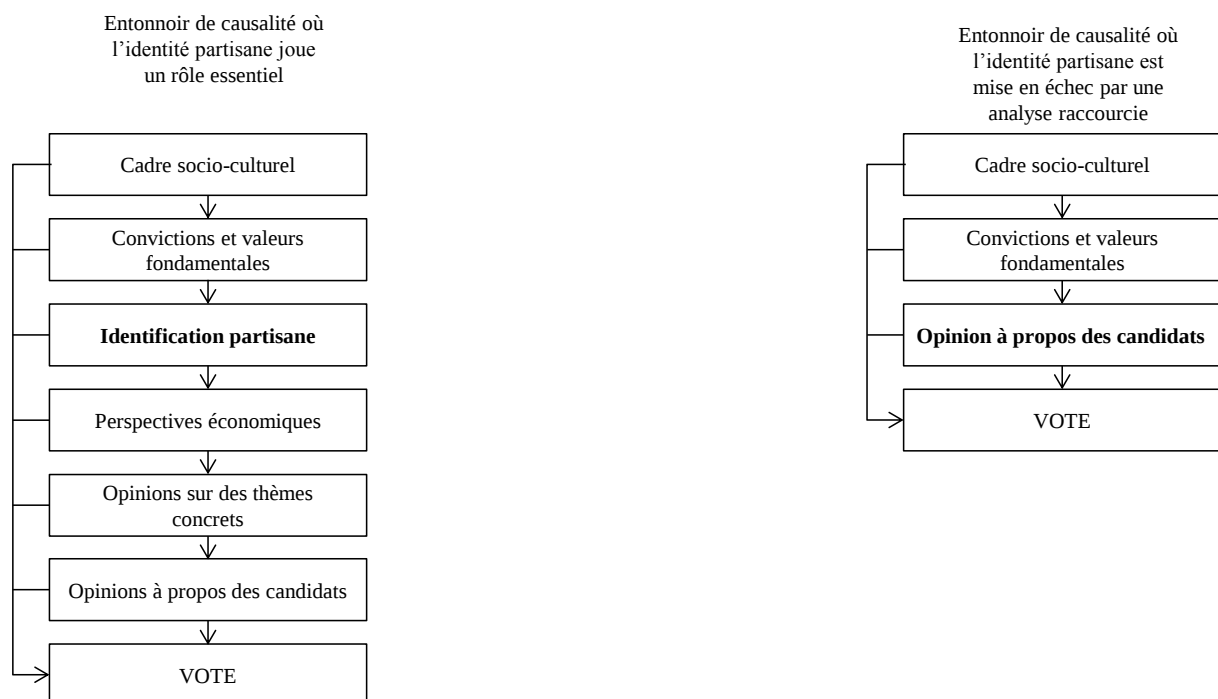
doute plus visible dans les pays où le scrutin uninominal fait ressembler l'élection à un « pugilat ». Les élections présidentielles qui voient s'affronter 2 candidats donnent lieu à des sondages. En 2002 en France, un sondage fait à l'occasion de l'élection présidentielle donnait 30% de votants qui votaient contre un autre candidat au premier tour et 47% qui votaient contre l'autre candidat au second (Perrineau, 2007). Les élections de 2007 à 2017 ont vu augmenter le nombre d'opposants à la candidature de monsieur Sarkozy (qui avait tout d'abord gagné). Joëlle Desterbecq pense que « la lassitude de l'opinion publique face à cette surexposition médiatique [de sa vie privée] a pu contribuer dans les sondages à la diminution de la cote de popularité d'un président trop people » (Desterbecq, 2015). A contrario, le général De Gaulle « savait maintenir la distance qui entretient le mystère quand ce n'est pas le mythe. D'instinct, il ne courait aucun danger de surexposition médiatique » (Belanger, 1995).

Ce double phénomène de surexposition médiatique et de vote négatif existe également à échelle réduite dans le contexte du scrutin de liste mais il est moins voyant quand il n'est pas invisible pour plusieurs raisons :

1. Le nombre de voix de préférence mesure la notoriété du candidat parmi les électeurs qui ont préalablement choisi une liste mais l'impact de sa présence sur la liste n'est compté nulle part
2. La présence d'un candidat peut faire fuir certains électeurs et rien ne dit que sa disparition va faire revenir l'électeur ultérieurement car « la prégnance de l'image est infiniment plus forte que celle de la ligne imprimée » (Rocard, 2006)
3. Sur une même liste peuvent figurer des candidats attractifs et des candidats répulsifs aux yeux d'un même électeur mais nous ne savons pas comment ce dernier réagit face à un tel dilemme.

Dans l'article « Le poids des motivations et fidélités locales sur le vote » (Marien, Hooghe, & Dassonneville, 2013), il est signalé que 9,8% des électeurs tant à Bruxelles que en Wallonie votent « contre quelqu'un ou quelque chose » ; c'est un élément parmi d'autres et seul un sondage et des entretiens semi-directifs permettront de comprendre le comportement de l'électeur lors du scrutin de liste.

Si la personnalisation de la vie politique met en échec l'identification partisane, on a alors un entonnoir de causalité réduit qui représente une analyse raccourcie.



Quand on veut cerner le vote négatif, il faut garder à l'esprit qu'il relève plus du réflexe que de la réflexion.

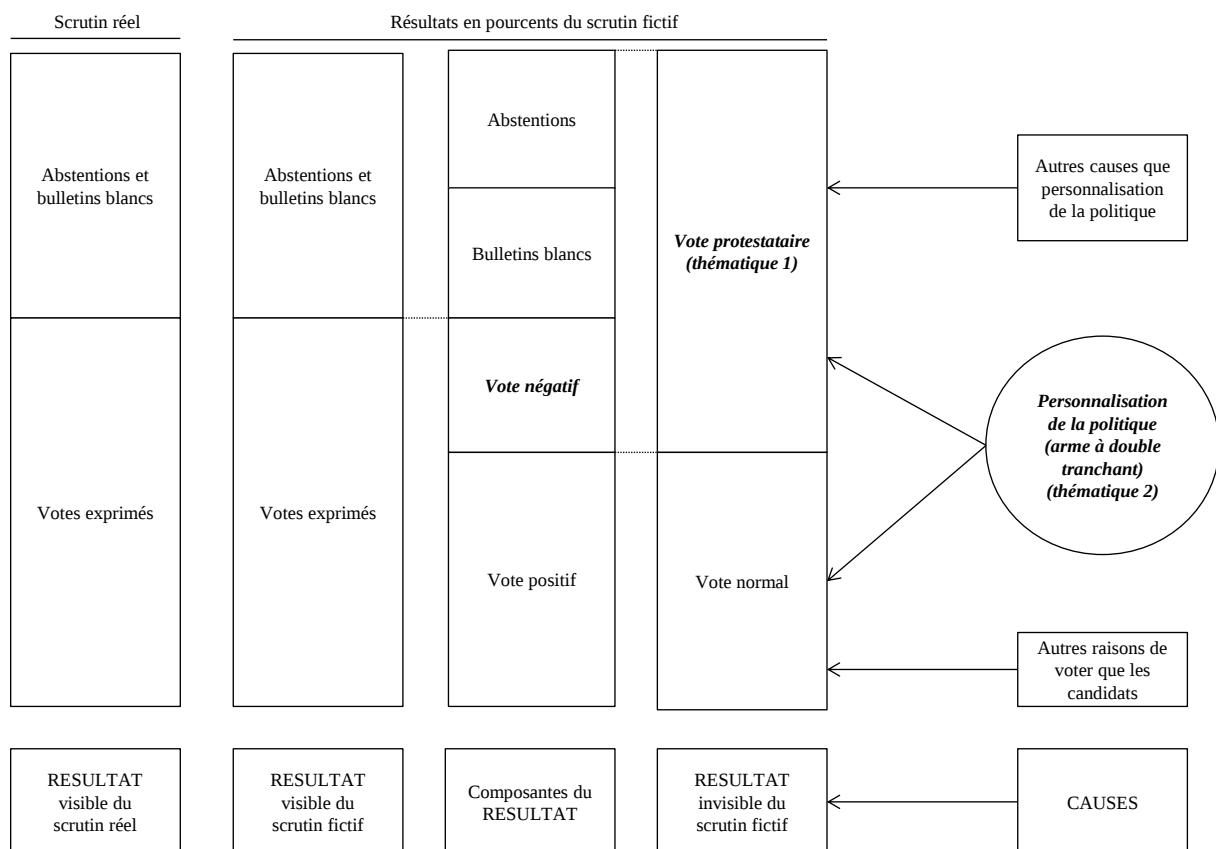
3 Analyse des données

La question de recherche se trouve au confluent de 2 sous-thématiques (le vote protestataire et la personnalisation de la politique) et il faut se mettre dans la tête de l'électeur pour mesurer l'impact de la personnalisation de la politique sur le vote protestataire.

Le vote négatif relevant plus du réflexe que de la réflexion, il faut interroger un échantillon pour savoir comment il a réagi dans le passé et – comme l'électeur ne se souvient pas toujours des modalités de son vote – il faut l'interroger sur un scrutin récent. Ici, ce sont les élections communales d'octobre 2018.

Ce qui est visible lors d'un scrutin, ce sont les votes exprimés, les bulletins blancs et les abstentions. Ce qui est invisible, c'est le vote négatif qui ne se distingue extérieurement en rien du vote positif. Seul un sondage peut le détecter.

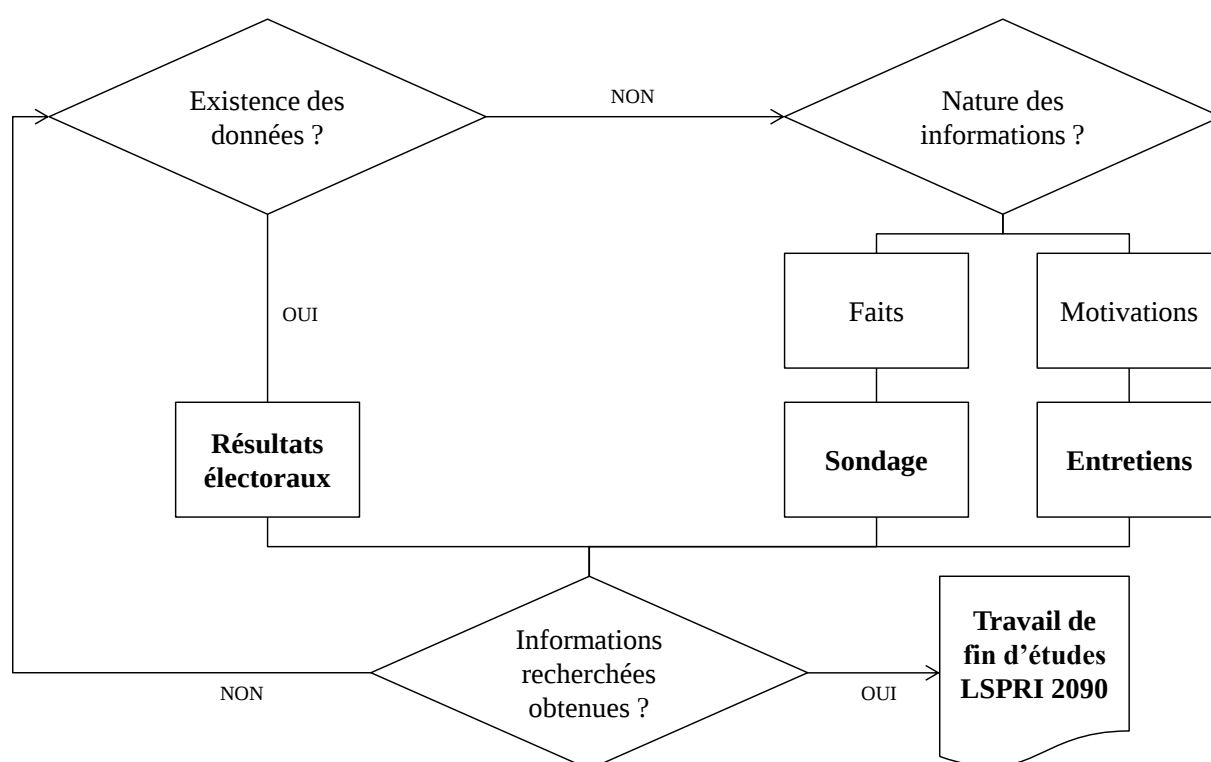
La personnalisation de la politique est une arme à double tranchant dont l'efficacité est proportionnelle à la notoriété de la personne mise en avant. Il va falloir étudier son impact sur le vote protestataire en général et sur le vote négatif en particulier.



3.1 Démarche initiale

L'idée initiale était d'étudier la réalité du vote négatif en région wallonne et en région bruxelloise à la fois sur base des résultats électoraux pour mesurer l'impact des candidatures individuelles, en sondant un échantillon d'électeurs et en rencontrant une fraction d'entre eux pour découvrir leurs motivations.

3.1.1 Construction du plan d'étude initial



3.1.2 Analyse des résultats électoraux pour s'assurer de l'existence d'un score personnel

L'analyse porte sur 3 grandes villes wallonnes où canton et commune se confondent. Ce sont les villes de Charleroi, Liège et Mons.

Les résultats provinciaux sont « chimiquement purs » en ce sens que la personnalité des candidats n'influence pas le résultat de la liste et les partis reçoivent exactement ce qu'ils méritent. Il en va tout autrement pour le scrutin communal et les écarts entre les deux résultats s'expliquent par les candidats et par les liens que ces derniers ont forgés avec leurs électeurs.

Voici les comparaisons entre résultats provinciaux et communaux avec des nombres intermédiaires pour mettre le nombre d'électeurs inscrits pour le scrutin provincial au niveau du nombre d'inscrits pour le scrutin communal et mesurer alors l'écart entre ces nombres intermédiaires et les résultats communaux.

Charleroi	Province	Province avec règle de 3	Ecart	Commune
MR	10.696	11.048	44	11.092
ECOLO	9.677	9.996	-2.679	7.317
PS	34.277	35.406	5.478	40.884
PTB	16.789	17.342	-1.770	15.572
CDH	3.609	3.728	3.811	7.539
LA DROITE	2.808	2.900	-316	2.584
DÉFI	6.012	6.210	-1.090	5.120
PP	4.745	4.901	-407	4.494
AGIR	1.614	1.667	-339	1.328
CA	442	457	-123	334
NWA-NATION	1.412	1.458	-191	1.267
OXYGENE	1.655	1.709	-215	1.494
PSLHDD	896	926	-926	
blancs et nuls	14.674	15.157	-1.670	13.487
Absentions	20.928	21.617	393	22.010
Inscrits	130.234	134.522	0	134.522

Liège	Province	Province avec règle de 3	Ecart	Commune
MR	16.157	16.898	797	17.695
ECOLO	16.337	17.086	-2.547	14.539
PS	24.187	25.296	4.993	30.289
PTB	16.105	16.844	-763	16.081
CDH	6.192	6.476	188	6.664
WI	333	348	-69	279
PP	3.209	3.356	-268	3.088
DÉFI	3.893	4.072	-518	3.554
VEGA	4.283	4.479	-20	4.459
AGIR	1.140	1.192	273	1.465
LA DROITE	802	839	-839	
NATION	436	456	-242	214
OXYGENE	426	446	-236	210
Votes	93.500	97.788	749	98.537
Bulletins blancs	9.124	9.542	-810	8.732
Absentions	23.745	24.834	61	24.895
Inscrits	126.369	132.164	0	132.164

Mons	Province	Province avec règle de 3	Ecart	Commune
AGIR	1.183	1.226	-1.226	
CDH	3.130	3.245	-2	3.243
DéFI	1.775	1.840	-890	950
ECOLO	8.079	8.375	-1.809	6.566
LA DROITE	1.054	1.093	-381	712
MR	7.463	7.737	3.306	11.043
PP	1.455	1.508	-472	1.036
PS	17.875	18.531	4.204	22.735
PTB	6.018	6.239	-1.874	4.365
Citoyens		0	726	726
Blancs et nuls	6.167	6.393	-1.814	4.579
Absentions	9.605	9.957	233	10.190
Inscrits	63.804	66.145	0	66.145

Il y a des spécificités propres à chaque ville mais on retrouve le même *pattern* dans les trois. La première observation, c'est que le parti dominant au pouvoir depuis longtemps reçoit plus de voix au scrutin communal qu'au scrutin provincial et ce au détriment du ou des partis qui ont le double handicap de viser les mêmes électeurs et de se trouver dans l'opposition. Dans les 3 cas, Ecolo perd donc systématiquement du terrain au profit du PS sans que l'on puisse parler de désaveu de son électorat car, la seconde observation, c'est que le nombre de bulletins blancs et nuls est systématiquement plus bas au niveau communal qu'au niveau provincial. On est donc en présence du clientélisme et non du vote négatif.

3.1.3 Sondage pour repérer les candidats bloquants ainsi que les communes où ils se présentent

3.1.3.1 Inputs

Très rapidement, le scope s'est limité à la Région Wallonne car il n'a pas été possible d'obtenir les résultats des élections à Bruxelles sous un format approprié.

En revanche, la cellule « élections » du ministère de la Région Wallonne a fourni 2 fichiers : l'un avec les résultats des élections provinciales et l'autre avec les résultats des élections communales.

Chaque fichier donne :

- les résultats obtenus par les listes
- les résultats obtenus par les candidats.

3.1.3.2 Traitement des données

Les deux onglets du fichier de base ont été retraités comme suit :

- ajout d'un onglet avec la liste des 253 communes en partant des résultats des listes et en supprimant les doublons
- création d'un identifiant unique pour les 253 communes (numéro INS de la commune), pour les 1043 listes (identifiant de la commune plus 2 positions pour le numéro de la liste) et les 19.536 candidats (identifiant de la liste plus 2 positions pour la place du candidat sur la liste où il figure).

3.1.3.3 Création du scrutin fictif

La présence des 3 listes (communes, listes et candidats) a donné lieu à la création d'une base de données relationnelle grâce à l'application CASPIO Bridge² qui permet de transformer des données non relationnelles en une base de données relationnelle moyennant des manipulations mais sans devoir programmer.

Deux différences avec le scrutin réel d'octobre 2018 :

- L'électeur a le choix entre 253 communes et c'est donc lui qui doit indiquer celle où il a voté en octobre 2018
- Le résultat donne une base où les communes, listes et candidats apparaissent par ordre alphabétique (mais, comme dans un vrai scrutin, le choix à un niveau dépend du choix au niveau supérieur).

Le scrutin se présentait sous forme d'un questionnaire avec des questions fermées :

- Quel âge avez-vous (optionnel) ?
- Dans quelle commune devez-vous voter ?
- Avez-vous voté ?
- Avez-vous remis un bulletin blanc ?
- La présence d'un candidat sur une liste vous a-t-elle empêché de voter pour cette liste ?

² <https://c1acc162.caspio.com/dp/9b027000857a796edb02467db97b>

Si l'électeur fictif cochait pour répondre oui à la cinquième question, apparaissaient alors 2 questions supplémentaires (un menu déroulant proposant alors les listes en fonction de la commune et les candidats en fonction de la liste) :

- Quelle est cette liste pour laquelle vous n'avez donc pas voté ?
- Quel est le candidat dont la présence sur cette liste a contrarié votre choix ?

3.1.3.4 Organisation du scrutin fictif

Le 4 avril 2019, l'hyperlien vers la base des données a été mis à disposition des élèves de toutes les options de l'Ecole PSAD soit environ 650 personnes (celles qui résident en Région Wallonne devaient constituer le public test) grâce à l'utilisation d'adresses électroniques collectives autorisée préalablement par la faculté.

La lettre :

- Expliquait l'objectif et le contexte du sondage
- Donnait l'hyperlien pour accéder à la base de données électorale
- Demandait les noms de ceux qui accepteraient un entretien pour cerner leurs motivations.

Ce même jour, un mail identique était adressé à tous les contacts de l'auteur du TFE résidant en Région Wallonne soit 45 personnes.

3.1.3.5 Résultat du scrutin fictif

La participation au scrutin fictif n'étant pas obligatoire, le taux d'abstention a été considérable :

- Deux élèves PSAD ont voté spontanément et un troisième a été sollicité personnellement pour arriver à 50 réponses
- Quinze contacts sur quarante-cinq ont voté.

L'abstentionnisme propre aux 2 groupes a conduit à élaborer rapidement plusieurs pistes pour peupler la base de données :

- Aller à la rencontre de l'électeur, d'abord à Barvaux-sur-Ourthe et ensuite au marché qui se tient tous les dimanches à Liège sur les quais de la Meuse

mais là aussi le nombre de réponses a été très faible (7 répondants à Barvaux-sur-Ourthe et 27 à Liège)

- Trouver un public cible à la fois intéressé par la vie publique et ayant souvent voté : cette définition correspond aux universités des aînés qui comptent des milliers d'élèves (3.840 rien qu'à Liège) et elle s'est traduite par une lettre à l'Université des Aînés (Louvain-la-Neuve et Woluwé-Saint-Lambert) qui n'a pas répondu à cette demande et à l'Université du troisième âge (Liège) qui a répondu mais rien ne s'est ensuite concrétisé.

3.1.4 Entretiens pour comprendre le comportement de l'électeur

La démarche initiale escomptait un nombre réduit mais raisonnable d'entretiens qui auraient permis de comprendre les motivations de l'électeur.

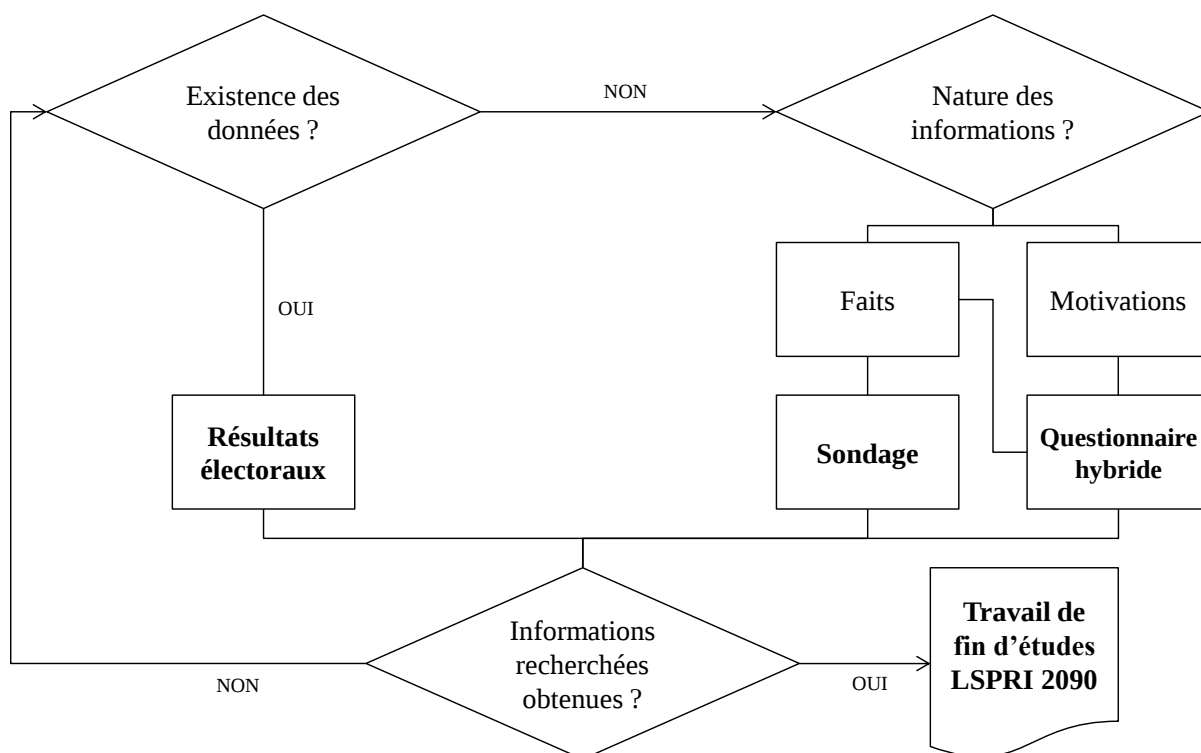
Un questionnaire avait été élaboré sur base des blocs conceptuels qui figurent à la page 9 et qui forment une carte mentale. Le questionnaire figure en annexe et il était structuré comme suit : comportement, opinions, attentes et enfin questions d'identité. Ce questionnaire a été testé sur quelques personnes et il s'est avéré qu'il demandait plus d'efforts que prévu, tant pour l'enquêteur que pour la personne interrogée. Cette difficulté en sus de l'abstentionnisme a conduit à élaborer une démarche alternative et simplifiée.

3.2 Démarche alternative

Devant un tel abstentionnisme, une solution s'imposait pour atteindre le seuil symbolique et opérationnel de 100 personnes sondées : aller au-devant de l'électeur et, pour ce faire, une condition nécessaire était de réduire la voilure du scrutin fictif dans 2 dimensions :

- Passer des 253 communes qui forment la Région Wallonne à une seule commune située en Région Bruxelloise, celle de Woluwe-Saint-Lambert
- Réduire l'entretien à un très petit nombre de questions fermées ; la présence physique de l'enquêteur permettant alors à l'électeur de répondre sans ambiguïté grâce à un dialogue

3.2.1 Construction d'un plan d'étude alternatif



3.2.2 Résultats électoraux

Ils ne s'expliquent que par des particularités d'une commune où l'identité partisane est mise en échec (cf. infra).

3.2.3 Sondage pour détecter les candidats bloquants

Le principe d'un sondage anonyme pour mesurer l'ampleur du vote négatif et lister les candidats polarisants a été maintenu en utilisant à petite échelle le schéma conceptuel élaboré pour le scrutin fictif en Région Wallonne et en peuplant une nouvelle base de données avec les listes et les candidats à Woluwe-Saint-Lambert³.

3.2.4 Questionnaire hybride pour comprendre les motivations de l'électeur

L'entretien prévu dans le cadre initial étant difficile à mettre en œuvre, c'est un questionnaire hybride qui l'a remplacé :

³ <https://c1acc162.caspio.com/dp/9b027000bdda72dcc4444c8f97ef>

- Faits : vote positif ou négatif, vote pour une liste ou pour des candidats
- Motivations : raisons pour lesquelles on a voté en octobre 2018 (relation bijective entre faits et motivations ; autant de motivations qu'il y a de comportements électoraux retenus dans le cadre du travail)

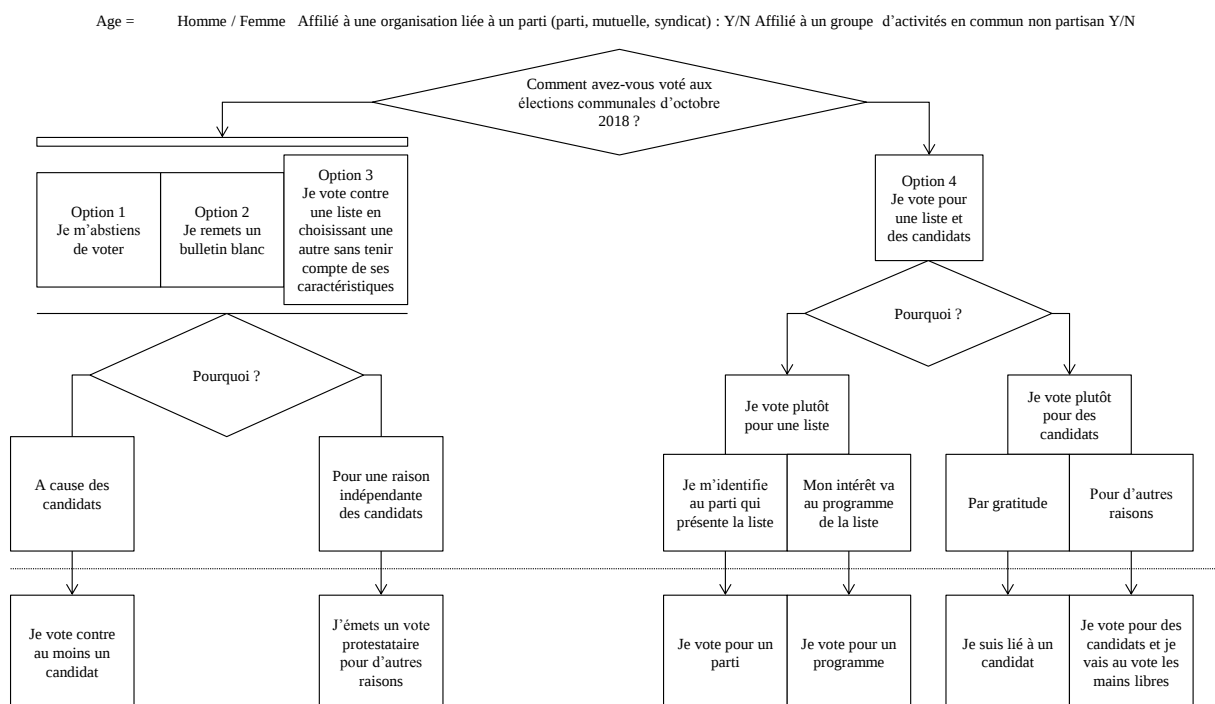
Sondage et questionnaire hybride ne font pas double emploi car :

- le sondage est anonyme et il permet ainsi de donner les noms des candidats dont on ne veut en aucun cas
- le questionnaire hybride lie faits et motivations mais c'est un face à face durant lequel, malgré l'anonymat, il est plus difficile d'évoquer ceux dont on ne veut pas.

Voici ce questionnaire : au-dessus de la ligne horizontale en pointillé se trouve ce qui concerne les **faits**, en-dessous de cette ligne figure ce qui concerne les **motivations**.

Tout au-dessus du questionnaire se trouvent 4 questions d'identification :

- Age
- Homme ou femme
- Membre directement ou indirectement d'un parti politique
- Affilié à un groupe d'activité en commun non partisan



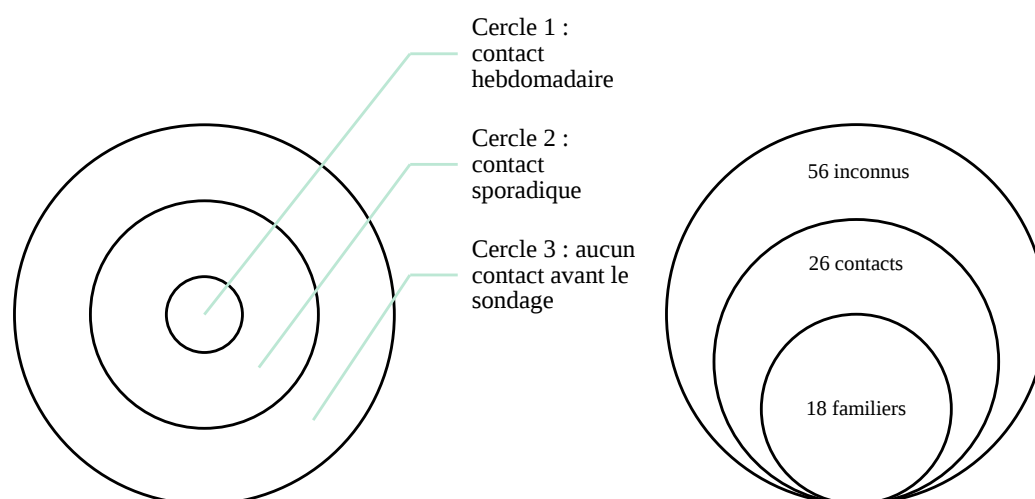
3.2.5 Déroutement de l'enquête

Une lettre électronique a été envoyée le 28 avril 2019 à un groupe de 117 personnes composé pour moitié de personnes en contact régulier avec l'auteur du présent travail et pour l'autre moitié par ses contacts sporadiques habitant Woluwé-Saint-Lambert et disposant d'une adresse électronique. Cette lettre a donné lieu à 28 réponses endéans la semaine qui a suivi mais ce nombre, bien inférieur à la barre symbolique de 100, a été jugé insuffisant. Aussi, une troisième source s'est ajoutée aux deux autres (communauté, contacts personnels) tant pour augmenter sensiblement le taux de réponses que pour diversifier l'échantillon : une enquête sur le terrain en tâchant de segmenter artificiellement le public. L'enquête a eu lieu devant 3 magasins différents et lors d'une brocante, sur la période qui court du 1^{er} au 5 mai 2019. L'idée était de segmenter « artificiellement » l'électorat en allant devant différents magasins ; non pas parce que les clients des différents magasins votent différemment (il n'y a évidemment aucune coïncidence entre comportement d'achat et comportement électoral) mais plus prosaïquement pour atteindre des personnes différentes !

- DELHAIZE Avenue du Roi Chevalier le mercredi 1^{er} mai
- DELHAIZE Chaussée de Roodebeek le jeudi 2 mai en journée
- DELHAIZE Chaussée de Roodebeek le vendredi 3 mai en soirée
- Carrefour Market Rue du Tomberg le samedi 4 mai en matinée
- Brocante place Saint-Lambert le dimanche 5 mai en matinée mais sans résultat
- DELHAIZE Avenue du Roi Chevalier le dimanche 5 mai comme substitut à la brocante

Cette démarche a été fructueuse : ce sont 90 personnes qui ont été interrogées sur la période qui va du 1^{er} au 5 mai. Il a été décidé de trouver 10 autres personnes en allant au domicile de gens figurant dans la liste groupant les familiers et les contacts.

Les 100 personnes interrogées se répartissent donc comme suit :



Les personnes rencontrées devant les magasins mais déjà connues de l'auteur sont classées dans les familiers et les contacts ; les 56 autres personnes étant donc des inconnus.

4 Conclusion

4.1 Questionnement

Comment le scrutin de liste traduit-il la volonté populaire en scores individuels ? Derrière cette question s'en cachent d'autres :

- Les candidatures ont-elles un impact sur le résultat de la liste, contrariant ainsi l'identification partisane (cf. schémas page 17) ?
- Le vote négatif existe-t-il et, si oui, son ampleur affecte-t-elle la légitimité du mode de scrutin ?

4.2 Résultats comparés des 2 démarches

Les résultats sont contrastés au niveau des deux échantillons mais, curieusement, le taux d'abstention réel et au sens large (abstentions et bulletins blancs et nuls additionnés) est strictement identique à Woluwé-Saint-Lambert et en Région Wallonne considérée dans sa globalité (si tant fait du sens de comparer une ville et une région): 18,32% pour la commune contre 18,36% pour la région.

4.2.1 Résultat de la démarche alternative sur base du questionnaire hybride

Aller au-devant de l'électeur présente des avantages et des inconvénients :

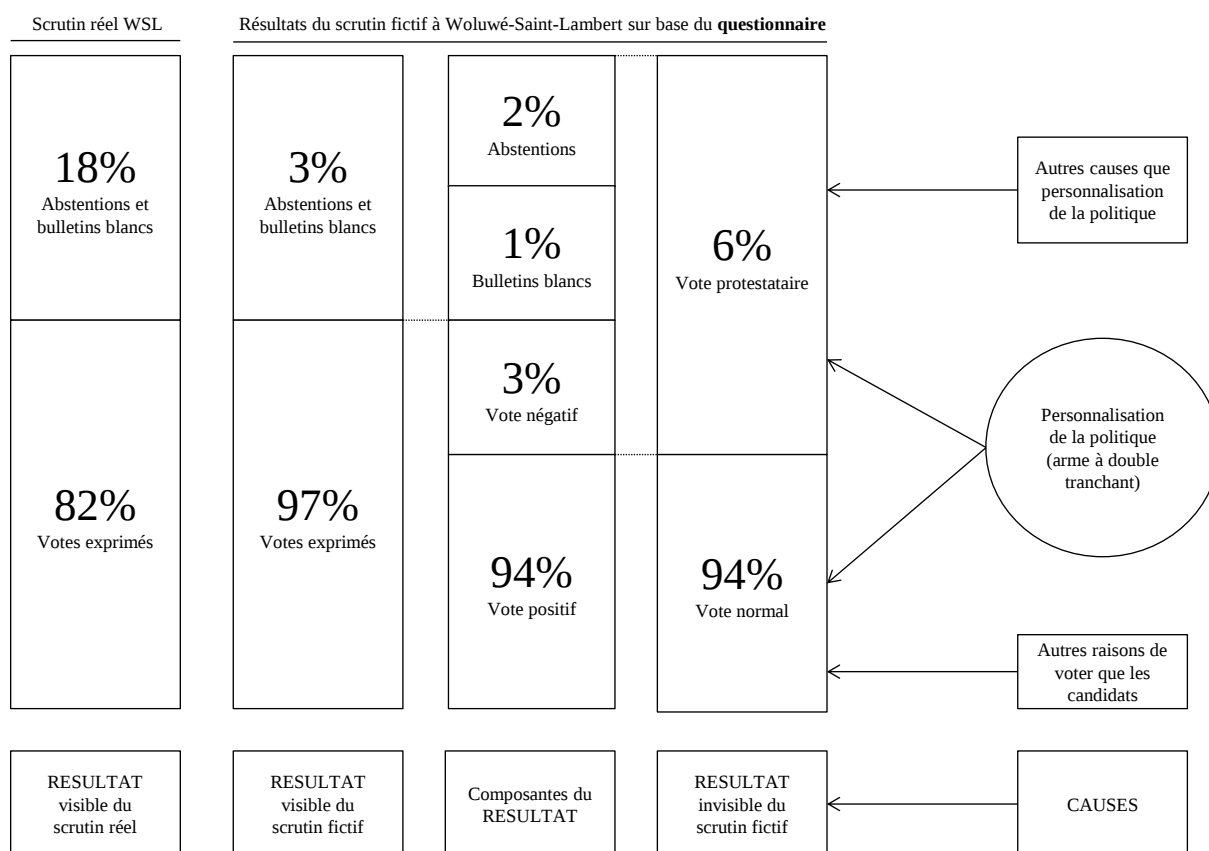
- L'avantage est que l'on peut expliquer les différentes options
- L'inconvénient est que la personne interrogée répugne à se livrer, même quand elle est et restera parfaitement inconnue de l'enquêteur.

L'échantillon (100 personnes) est-il représentatif de la population (30.744 électeurs inscrits) ?

- L'échantillon est très petit⁴
- Tous les âges y figurent (l'échantillon va de 18 à 94 ans)
- La répartition homme femme donne 45 hommes pour 55 femmes
- Il y a un biais et ce biais est indépendant du nombre de personnes interrogées : seules ont été interrogées les personnes qui acceptaient de l'être ; c'est une minorité

⁴ Mais l'erreur acceptée n'est que de $t * \sqrt{(p * q) / \sqrt{n}}$ qui donne $1,96 * \sqrt{((0,5 * 0,5) / \sqrt{100}}$ soit 9,8% si on utilise la table normale centrée réduite avec p et q égaux à 0,5 (cf. page 36)

comparée à celles qui ont été sollicitées et c'est cette bienveillance qui explique que le résultat du sondage ne coïncide pas avec la réalité du scrutin.



L'échantillon se caractérise par un vote positif très élevé (94%) où le vote personnel semble très important (42% dont seulement 2% relèvent peu ou prou du clientélisme). Ce pourcentage ne peut se comprendre qu'à la lueur des particularités locales des listes qui se présentent.

La « Liste du bourgmestre » émane du parti DÉFI qui en constitue l'armature à laquelle s'ajoutent des candidats issus de deux autres formations (CDH et MR), candidats dissidents mais qui ont coutume de se présenter sous les couleurs (au sens propre) de leur formation d'origine. Les candidats de la « Liste du bourgmestre » se présentent donc sous trois couleurs distinctes : amarante pour les candidats DÉFI, orange et terracotta pour les candidats venant du CDH et bleu pour ceux venant du MR. Cette utilisation permet à la « Liste du bourgmestre » de ratisser large, ce qui est prouvé quand on compare les résultats du CDH et du MR avec ceux des mêmes partis dans la commune voisine de Woluwe-Saint-Pierre dont la population est en tous points semblable.

	Woluwe-Saint-Lambert	Ecart	Woluwe-Saint-Pierre
CDH	6,17	-20,62	26,79
MR	9,08	-16,96	26,04
DéFI	48,48	38,85	9,63
<i>Partis « bourgeois »</i>	<i>63,73</i>	<i>1,27</i>	<i>62,46</i>
Ecolo	13,72	-3,71	17,43
PS-sp.a	3,60	-0,96	4,56
<i>Partis de gauche</i>	<i>17,32</i>	<i>-4,67</i>	<i>21,99</i>
Autre parti	0,63	0,63	0,00
Votes exprimés	81,68	-2,77	84,45
Bulletins blancs	4,24	1,32	2,92
Abstentions	14,08	1,44	12,64
Total	100,00	-0,01	100,01

Les partis "bourgeois" recueillent, ensemble, sensiblement la même chose dans les deux communes, ce qui n'est pas surprenant au vu de la similitude de leurs populations respectives. Les 38,85% supplémentaires obtenus par la « Liste du bourgmestre » résultent d'une foule de facteurs :

- Présence de candidats humanistes et libéraux qui font campagne sous leur couleur d'origine pour mettre en échec l'identification partisane à Woluwe-Saint-Lambert et qui ont en sus l'avantage d'être conseillers sortants voire échevins
- Présence en tête de liste du président (qualifié d' « hyper président » par la presse) du parti DéFI qui dispose d'une très bonne couverture médiatique
- Longévité au pouvoir de cette liste qui a une majorité absolue depuis les élections d'octobre 1976.

Il y a un lien entre le nombre élevé d'électeurs qui affirment voter pour les candidats et cet écart entre résultat naturel et résultat obtenu mais l'un ne se confond pas avec l'autre bien que les 2 pourcentages soient très proches (39 et 40%).

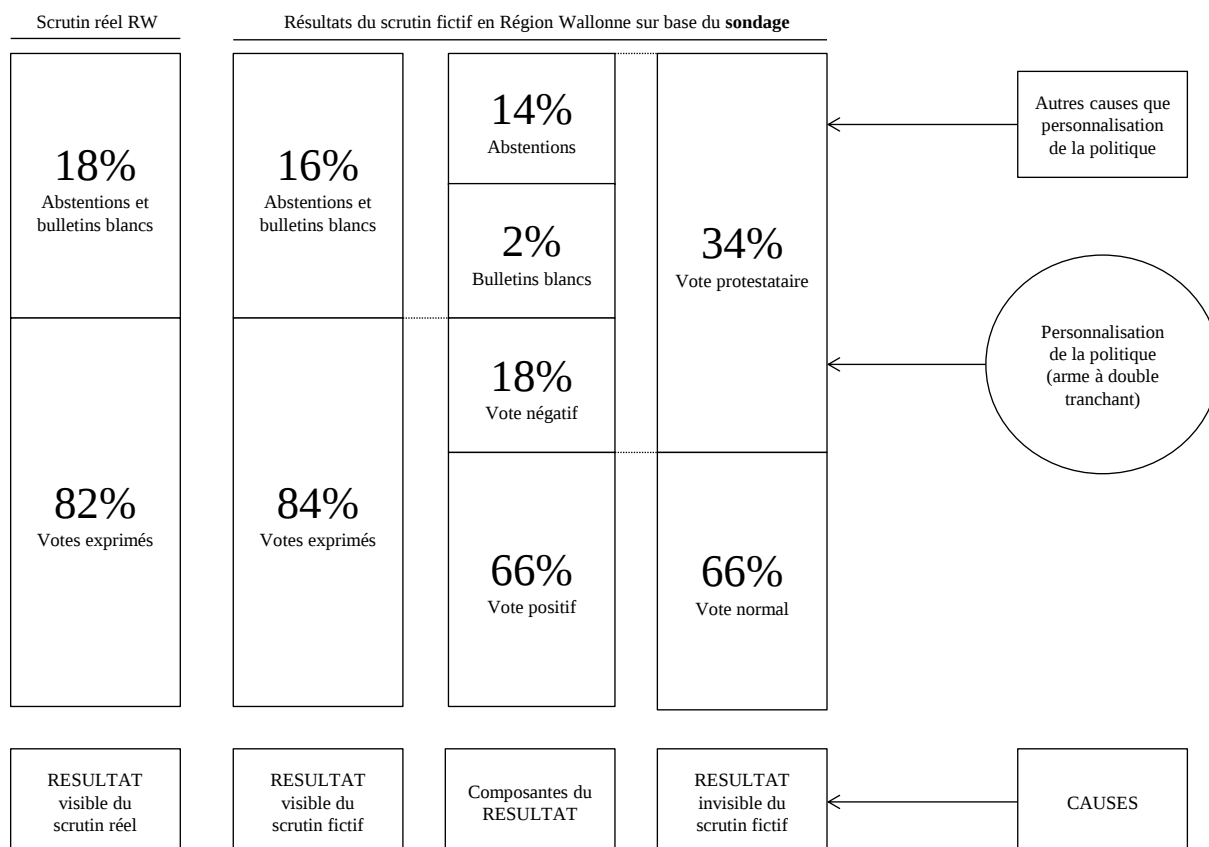
A Woluwe-Saint-Pierre, il y a eu un pugilat qui s'est traduit par un plus grand pourcentage de votes exprimés.

4.2.2 Résultat de la démarche initiale sur base du sondage

La démarche initiale prévoyait un sondage et des entretiens semi-directifs pour les sondés qui le souhaitaient. Les quelques réponses reçues n'ont pas permis de mener les entretiens semi-directifs et il a fallu biaiser en allant sur les marchés au-devant de l'électeur, permettant de peupler la base de données mais empêchant les entretiens semi-directifs.

Le résultat est une base hétéroclite formée de 3 élèves en sciences politiques, de 13 contacts et de 34 chalandes soit un total de 50 personnes et des chiffres très différents de ceux obtenus à Woluwe-Saint-Lambert. L'échantillon est très petit mais le vote négatif y est très présent dans le chef d'une des 3 composantes (les contacts) et totalement absent des deux autres.

Ces contacts appartiennent à une petite tranche d'âge (ils ont entre 60 et 65 ans) et ils sont issus d'établissements scolaires qui proscrivaient la pensée unique. Proches à tous points de vue de l'auteur du présent travail, ils ne sont sans doute pas représentatifs de la population bien que le résultat visible du scrutin fictif ressemble beaucoup à celui du scrutin réel d'octobre (même taux d'abstentionnisme et donc de votes exprimés).



Quand bien même l'échantillon n'est pas représentatif, il montre que le vote négatif existe, même s'il est difficile de mesurer son ampleur sur base de ce seul sondage.

4.3 Limites de la démarche

4.3.1 Difficulté à rencontrer l'électeur négatif

Difficulté à rencontrer l'électeur protestataire qui appartient à 4 groupes : victimes de la mondialisation, exclus, personnes peu socialisées et mécontents du système.

Les 3 premiers groupes échappent évidemment à cette étude pour plusieurs raisons :

- Ils sont difficilement joignables par les moyens modernes de télécommunications
- Ils sont moins nombreux à Woluwe-Saint-Lambert que dans d'autres communes de Bruxelles et qu'en Région Wallonne
- Ils sont sans doute difficiles à aborder.

En revanche, les mécontents se trouvent partout et il est étonnant de ne pas en avoir rencontrés davantage sur le terrain.

4.3.2 Difficulté pour l'électeur négatif de se reconnaître comme tel

L'électeur négatif a peine à se reconnaître comme tel :

- Combien de gens se croient-ils libéraux parce qu'ils sont anticléricaux ?
- Combien de gens se croient-ils écolos parce qu'ils en ont assez des partis traditionnels ?

Dans le cas de Woluwé-Saint-Lambert, c'est encore plus difficile pour l'électeur de savoir si son vote est positif ou négatif. En effet, le vote en faveur du FDF (devenu DéFI) était à l'origine un vote protestataire et il y a eu un reflux de ce vote quand tous les partis traditionnels ont intégré la logique communautaire dans leur programme (au prix de leurs scissions).

A Woluwé-Saint-Lambert, ce reflux n'a pas eu lieu pour plusieurs raisons :

- personnalité charismatique des deux bourgmestres qui se sont succédé,
- conservatisme d'une population aisée craignant le changement par-dessus tout,
- ouverture de la liste majoritaire à des candidats d'autres partis (au prix de leur exclusion ou suspension desdits partis),
- clientélisme probable au vu du caractère absolu de la majorité et de sa longévité au pouvoir.

Pour toutes ces raisons, ce qui était à l'origine un vote protestataire en a perdu toutes les caractéristiques et relève désormais du vote positif :

- modèle sociologique explique la faible volatilité électorale
- modèle psychosociologique là où le vote protestataire s'est transformé en identification partisane au fil du temps
- modèle économique là où aversion au risque et donc au changement
- modèle de proximité là où la population se reconnaît dans la majorité
- modèle directionnel là où les caciques du parti envoient des *signaux* à leur électorat au moindre incident communautaire.

Les élus eux-mêmes n'y voient pas plus clair⁵ quand ils n'alimentent pas le vote négatif en appelant à voter pour eux pour obliger leurs adversaires « à rendre des comptes »⁶.

4.3.3 Lien avec les caractéristiques du mode de scrutin (vote obligatoire, scrutin de liste)

Aucune personne interrogée et ayant émis un vote protestataire n'a évoqué l'obligation de vote pour justifier son choix. Il ne semble pas y avoir de lien entre vote négatif et obligation de vote dans le chef de l'échantillon mais ce lien existe peut-être au niveau de la population mais, même là, les adversaires du vote obligatoire se retrouvent dans les abstentions et dans la remise d'un bulletin blanc ou nul plutôt que dans l'expression d'un vote négatif.

A contrario, le vote négatif s'épanouit en France où le vote est facultatif mais le scrutin est uninominal. Le scrutin de liste empêche l'électeur de se fixer excessivement sur la

⁵ Comme ce candidat aux élections régionales dans le Brabant Wallon qui déclare dans la Libre Belgique du 18 mai 2019 « Dans le Brabant wallon, beaucoup de gens qui votaient MR rejoignent maintenant le PTB » : il évoque sans le savoir le vote négatif

⁶ Tract électoral d'une très jeune candidate aux élections régionales de 2019 à Bruxelles

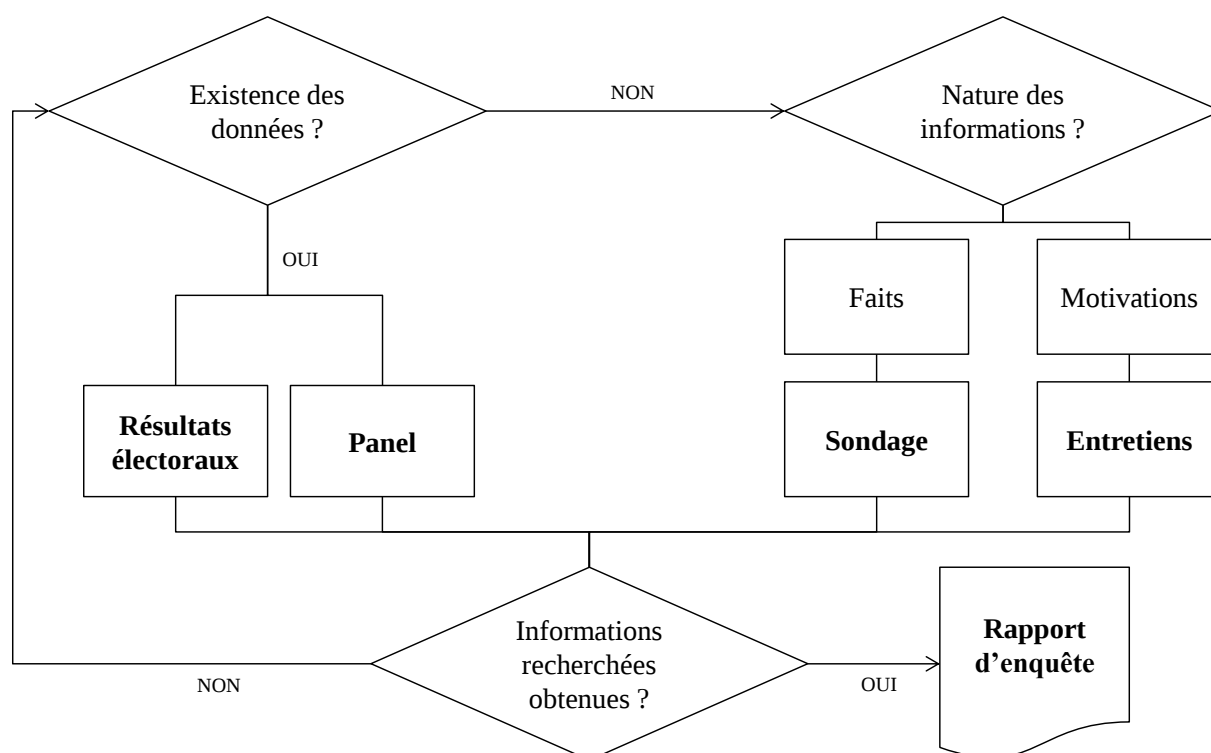
personnalité des candidats là où existe l'identification partisane ou l'adhésion à un programme.

4.4 Moyens à mettre en œuvre pour cerner le vote négatif

Le présent travail n'a pu être réalisé qu'au prix d'un *downsizing* dans 2 dimensions (1 seule commune, sondage et entretien fusionnés en un document hybride). Pour mesurer l'ampleur du vote négatif, il faut faire le trajet en sens inverse :

- l'étude doit couvrir de nombreuses communes,
- elle doit atteindre toutes les strates de la société,
- il faut interroger davantage de personnes,
- les questions doivent figurer dans un questionnaire qui couvre un domaine plus beaucoup plus large que le vote négatif.

4.4.1 Construction d'un plan d'étude pour aller plus loin



4.4.2 Augmenter la représentativité de l'échantillon

4.4.2.1 Zone géographique

La base de données initiale couvre les 253 communes qui forment la Région Wallonne dont la diversité est le cadre idéal pour aller plus loin.

4.4.2.2 Taille de l'échantillon

Il y avait 2.575.658 inscrits au scrutin d'octobre 2018 et ce nombre est bien au-dessus de seuil de 20.000 personnes à partir duquel la taille de la population n'a plus d'influence sur la taille de l'échantillon.

En utilisant la table de la loi normale centrée réduite, voici le nombre de personnes à interroger donné par la formule $n = \frac{p*q}{(\frac{e}{1,96})^2}$:

p	q	e	t	n
0,5	0,5	0,05	1,96	384
0,2	0,8	0,05	1,96	246
0,1	0,9	0,05	1,96	138

La lettre **p** représente la proportion connue ou estimée d'une modalité (ici, le vote négatif).

La lettre **q** représente la probabilité de réalisation négative de cette même modalité (c'est 1-q). La lettre **e** représente la marge d'erreur que l'on se fixe pour la grandeur que l'on veut estimer. La lettre **t** représente le coefficient déduit du taux de confiance **s** que l'on souhaite garantir sur la mesure. La lettre **n** représente le nombre de personne à interroger qui résulte du calcul sur base des 4 paramètres précédents.

Comme trois paramètres sur cinq ne varient pas, le tableau montre l'impact de la variation de **p** (et donc de q) sur la taille que doit avoir l'échantillon pour mesurer l'ampleur du vote négatif.

Le questionnaire hybride donne une proportion de 6% de vote protestataire (dont la moitié seulement est liée à la personnalité des candidats) mais l'étude sous-estime probablement tant l'ampleur du vote protestataire que celle du vote négatif.

Lorsque **p** est inconnu (ce qui est le cas ici), on décide que p vaut 0,5. Il faut donc interroger au moins 384 personnes.

4.4.2.3 Choix des électeurs fictifs

4.4.2.3.1 Méthode probabiliste : sondage par grappes (comme dans le TFE)

Ce ne sont pas tant des personnes que des groupes de personnes qui sont interrogés (toute la population d'une entreprise ou d'un immeuble par exemple). Ce fût le cas dans le cadre du TFE en allant à la rencontre des clients de plusieurs magasins mais avec cette restriction que seule une minorité a accepté de répondre.

4.4.2.3.2 Méthode non probabiliste : échantillonnage boule de neige (et non échantillonnage de convenance comme dans le TFE)

Quand la population de base est difficile à identifier, il faut repérer des individus lui appartenant et, après les avoir interrogés, il faut leur demander les noms d'autres personnes qui leur ressemblent ou qui pensent comme elles. La méthode de la boule de neige est intéressante quand il s'agit de trouver des individus ayant des caractéristiques particulières voire très précises.

Dans le cadre du TFE, c'est une variante de ce procédé qui a été utilisée (on demandait aux étudiants PSAD et aux contacts de diffuser le questionnaire dans leur entourage).

4.4.3 Sondage : davantage de questions

Dans le TFE, on demande à l'électeur de désigner un candidat dont la présence sur une liste l'a empêché de voter pour cette liste.

Moyennant une transformation mineure de la base de données initiale, il faudrait lui demander en sus le candidat dont l'absence sur une liste l'empêcherait de voter pour cette liste.

Vote négatif et vote positif au niveau de chaque candidat donneraient ensemble la contribution de ce candidat au résultat de la liste sur laquelle il figure.

4.4.4 Entretiens : davantage de questions

4.4.4.1 Lien entre les 2 sous-thématiques sous-jacentes

L'entretien devrait porter sur tous les concepts présents sur la carte mentale de la page 9 qui fait le lien entre le vote protestataire et la personnalisation de la politique : les questions étaient prévues dans le cadre de la démarche initiale et figurent en annexe.

4.4.4.2 Elargissement du sujet

Le questionnaire devrait couvrir un sujet plus vaste que le vote négatif et les questions le concernant devraient être noyées en son sein pour permettre à la personne de s'exprimer (en noyant en quelque sorte le poisson dans l'eau) : ce sujet pourrait être le vote protestataire voire le comportement électoral en général. Plus vaste sera le sujet, mieux ce sera.

4.4.5 Création d'un panel

Dans tous les cas de figure subsistent deux écueils :

- Le biais que constitue un échantillon biaisé dont la sélection ne permet pas de tirer des conclusions pour l'ensemble de la population
- La difficulté pour l'échantillon de comprendre le vote négatif.

La constitution d'un panel permettrait d'éviter ces deux écueils.

D'abord, le chercheur ne serait plus tributaire du hasard des rencontres et du biais que constitue la bonne volonté du répondant. Tout l'effort porterait sur la construction du panel de telle sorte qu'il constitue un échantillon représentatif de la population.

Ensuite, les sondés étant identifiés, ils pourraient être briefés pour éviter les quiproquos liés à la brièveté du contact entre le chercheur et le répondant. Le vote négatif exige que le répondant comprenne bien deux choses :

- Exprimez-vous un vote positif pour une liste ou un candidat ou votez-vous *par dépit* sans vraiment tenir compte des caractéristiques du parti pour lequel vous votez ? Le danger est que le répondant soit convaincu qu'il

émet un vote positif là où il se définit inconsciemment par rapport à ses adversaires voire à ses ennemis

- Votez-vous d'abord pour une liste et ensuite pour des candidats ou est-ce le contraire ? Le danger est que le répondant pense qu'on lui demande s'il vote pour la case de tête ou non

Enfin, les membres du panel seraient suivis sur une longue période et il serait intéressant d'étudier le passage du temps sur le vote négatif, de voir ce qui est lié aux candidats, au contexte de l'élection ou plus simplement au vieillissement inéluctable de l'électeur.

Ne peut-on imaginer une collaboration entre institutions universitaires et instituts de sondage d'opinion pour organiser un panel permettant de toucher un public varié et de croiser alors les données qui existent déjà avec celles issues d'un nouveau sondage ? Ce panel permettrait de faire grandir l'enquête sur le vote négatif dans toutes ses dimensions.

5 Bibliographie

- Belanger, A.-J. (1995). La communication politique, ou le jeu du théâtre et des arènes. *Hermès*(17-18), 127. doi:10.4267/2042/15213
- De Winter, L., & Baudewyns, P. (2015). Candidate centred campaigning in a party centred context: The case of Belgium. *Electoral Studies*, 39, 295-305. doi:10.1016/j.electstud.2014.04.006
- De Winter, L., Baudewyns, P., Vandeleene, A., & Meulewaeter, C. (2017). La relation entre le mode de sélection des candidats et la congruence idéologique entre masses et élites : analyse du cas belge. *Politique et Sociétés*, 36(2), 91-118. doi:10.7202/1040414ar
- Desterbecq, J. (2015). *La peopolisation politique: analyse en Belgique, France et Grande-Bretagne*. Louvain-la-Neuve: De Boeck supérieur.
- Duverger, M., Goguel, F., & Siegfried, A. (1950). *L'influence des systèmes électoraux sur la vie politique*. Paris: Armand Colin.
- Garzia, D. (2011). The personalization of politics in Western democracies: Causes and consequences on leader–follower relationships. *The Leadership Quarterly*, 22(4), 697-709. doi:10.1016/j.leaqua.2011.05.010
- Gispert, C., & Nicolas, F. (2006). La mutation du vote protestataire : partis tribuniciens, partis de gouvernement et sentiment antiparti. [The Protest Vote in Transition: Advocacy Parties, Government Parties, and Anti-Party Sentiment]. 24(1), 139-154.
- Lazarsfeld, P. F., Berelson, B., & Gaudet, H. (1944). *The people's choice: how the voter makes up his mind in a presidential campaign* (Vol. no. B-3). New York: Duell, Sloan and Pearce.
- Marien, S., Hooghe, M., & Dassonneville, R. (2013). Le poids des motivations et fidélités locales sur le vote: La différence entre les préférences électorales locales et nationales. In: Brussel/Leuven
- Merrill, S., & Grofman, B. (1998). Conceptualizing Voter Choice for Directional and Discounting Models of Two-Candidate Spatial Competition in Terms of Shadow Candidates. *Public Choice*, 95(3/4), 219-231. doi:10.1023/A:1004934108042
- Miller, W. E. (1996). *The new American voter*. Cambridge: Harvard University Press.
- Miller, W. E., Campbell, A., & Converse, P. E. (1964). *The American voter*. New York: Wiley.

- Perrineau, P. (2007). Les usages contemporains du vote. [Contemporary Uses of the Ballot]. *120*(1), 29-41. doi:10.3917/pouv.120.0029
- Pilet, J.-B. t., Dassonneville, R., Hooghe, M., & Marien, S. (2014). *L'électeur local : le comportement électoral au scrutin communal de 2012*. Bruxelles: Éd. de l'Université de Bruxelles.
- Pion, G. (2009). Géographie des comportements électoraux protestataires en Wallonie : une approche infra-communale à Charleroi et Mons. *Société Royale Belge de Géographie*, 153-168. doi:10.4000/belgeo.8743
- Rocard, M. (2006). Comment existe-t-on en politique ? [How Does One Exist in Politics?]. *Revue Etudes* 2006/1, Tome 404(1), 59-70.
- Rosanvallon, P. (2008). *La contre-démocratie: la politique à l'âge de la défiance* (Vol. 598). Paris: Seuil.
- Swyngedouw, M. (2001). The subjective cognitive and affective map of extreme right voters: using open-ended questions in exit polls. *Electoral Studies*, 20(2), 217-241. doi:[https://doi.org/10.1016/S0261-3794\(00\)00010-X](https://doi.org/10.1016/S0261-3794(00)00010-X)
- van Holsteyn, J. J. M., & Andeweg, R. B. (2010). Demoted leaders and exiled candidates: Disentangling party and person in the voter's mind. *Electoral Studies*, 29(4), 628-635. doi:10.1016/j.electstud.2010.06.003

6 Annexe : entretien prévu dans le cadre de la démarche initiale

Questionnaire pour un entretien semi-directif (version 2)

- 1 Votre comportement : comment votez-vous ?
 - 1.1 Avez-vous voté aux élections communales d'octobre 2018 ?
 - 1.2 Avez-vous remis un bulletin blanc ?
 - 1.3 Estimez-vous que le vote obligatoire en Belgique soit une bonne chose ?
 - 1.4 Le fait de voter est-il quelque chose d'important pour vous ?
 - 1.5 Dans quelle manière de voter vous reconnaissez-vous ?
 - ☐ Est-ce que votre éducation influence votre manière de voter ?
 - ☐ Diriez-vous que vous vous identifiez à un parti ?
 - ☐ Votez-vous par intérêt ou par gratitude pour un candidat ?
 - ☐ Connaissez-vous les programmes des partis ?

Si oui, lesquels ?

Les analysez-vous ?

 - ☐ Par rapport à ces partis, estimez-vous qu'ils ont réalisé ce qu'ils avaient promis ?
 - ☐ Etes-vous sensible aux promesses et aux réalisations des partis ?
 - ☐ Y a-t-il un thème électoral très important pour vous (climat, pensions, impôts, bien commun) ?
 - 1.6 Votez-vous pour un parti ou pour des candidats ?
 - 1.7 Diriez-vous que vous votez plus pour des personnes que pour des programmes ?
 - 1.8 Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante ?

Je vote principalement pour la personne

Je vote pour un programme et ensuite pour des personnes pour le réaliser.
 - 1.9 Comment vous situez-vous par rapport aux 4 cas de figure que voici ?

Pour un parti	Contre un parti
Pour un candidat	Contre un candidat

1.10 Dans le cas où vous votez contre, est-ce un vote protestataire ?

1.11 Si c'est un vote protestataire, comment vous exprimez-vous ? Il y a 3 modalités :

- En n'allant pas voter
- En remettant un bulletin blanc
- En exprimant un vote négatif dirigé contre un parti sans tenir compte des caractéristiques du parti pour lequel vous votez alors.

1.12 Y a-t-il un ou des candidats dont la présence sur une liste vous ait empêché de voter pour cette liste ?

2 Votre opinion

2.1 Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ?

D'une manière générale, chaque parti a sa personnalité

Les partis recherchent des candidats pour attirer des voix.

2.2 Pensez-vous certains candidats se mettent trop en avant, au détriment de la liste sur laquelle ils figurent ?

3 Votre identité

3.1 Quel est votre âge ?

3.2 Quel est votre sexe ?

3.3 Êtes-vous membre ou sympathisant d'un parti ?

3.4 Êtes-vous affilié à une mutuelle neutre ?

3.5 Êtes-vous affilié à un syndicat ?

3.6 Êtes-vous lié à un parti, à un de ses candidats ou êtes-vous totalement libre quant à votre vote ?

3.7 Êtes-vous victime des délocalisations d'entreprises ?

3.8 Etes-vous dérouté par fonctionnement des institutions au point de vous sentir parfois étranger dans votre pays ?

3.9 Etes-vous affilié à un groupe d'activités ?

Résumé

La présence individuelle d'un candidat sur une liste contribue partiellement au résultat de la liste et cette contribution qui peut être positive, neutre ou négative ne se confond pas avec le nombre de votes de préférence reçus.

La question de recherche porte sur l'existence et l'ampleur du vote négatif. Elle se trouve au confluent de 2 sous-thématiques (le vote protestataire et la personnalisation de la politique) et il faut se mettre dans la tête de l'électeur pour mesurer l'impact de la personnalisation de la politique sur le vote protestataire.

Un sondage a permis de repérer des candidats bloquants et un questionnaire hybride a permis d'interroger l'électeur à la fois sur son comportement électoral et sur sa motivation pour un type de vote. Sondage et questionnaires hybrides montrent que le vote négatif existe mais que mesurer son ampleur exigera du temps pour déployer un ensemble de moyens décrits dans ce travail de fin d'études.

Mots-clés : mode de scrutin, comportement électoral, vote protestataire, personnalisation de la politique, résultat électoral.